

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 12 février 2009

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg vote deux motions

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg, dans sa séance du 10 février 2009, a adopté à l'unanimité deux motions :

La première a pour objet de transmettre à Madame la Ministre les motions votées au sein des UFR, facultés, écoles ou instituts ainsi que par les organisations syndicales pour exprimer leur position sur les réformes en cours.

La seconde est destinée au Préfet et dénonce le caractère disproportionné du déploiement des forces de sécurité lors de la cérémonie d'inauguration de l'Université de Strasbourg.

Contact presse :

Muriel Aubeneau

Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27

aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr

MOTION 1

Strasbourg, le 12 février 2009

Motion relative aux réformes en cours

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg, lors de sa séance du 10 février 2009, prend acte des motions émanant des composantes et des organisations représentatives, qui traduisent leurs légitimes préoccupations et leur souci de faire progresser l'Université au bénéfice de tous.

Il les transmet à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en appelant les pouvoirs publics à reconsidérer l'ensemble des questions soulevées et à rouvrir un dialogue approfondi sur chacun de ces chantiers.

Au plan local, le Conseil d'Administration soutient l'initiative du Président de réunir un Congrès exceptionnel le 13 février prochain qui sera un lieu d'analyse et de débat des questions à l'origine des craintes et protestations exprimées.

Contact presse :

Muriel Aubeneau

Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27

aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr

MOTION 2

Strasbourg, le 12 février 2009

Motion relative au dispositif de sécurité mis en place lors de l'inauguration

Les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg signifient leur réprobation au regard de l'intensité des mesures de sécurité déployées lors de la visite de Madame PECRESSE le jeudi 5 février.

Si personne ne mésestime les contraintes particulières liées à cette visite et tout en reconnaissant la difficulté de la tâche qui incombe aux services de police, il n'en reste pas moins que dans certaines circonstances ces services ont affiché une rigueur excessive, en particulier, au travers :

- de mesures de maintien de l'ordre d'un niveau inapproprié (charge des forces de police sans sommation, usage de bombes lacrymogènes sans avertissement, prises de vues à l'intérieur du bâtiment),
- de l'interdiction systématique de l'entrée du bâtiment, y compris par les portes latérales pourtant dûment sécurisées. Des personnalités politiques, des personnels de l'Université munis de leur carte professionnelle et de leur carton d'invitation, des étudiants ont ainsi été systématiquement refoulés.

Cet évènement devait pouvoir se dérouler dans des conditions permettant l'expression des préoccupations actuelles de la communauté universitaire, tout en préservant la symbolique des festivités liées à la naissance de l'Université de Strasbourg.

Le Conseil d'Administration regrette que certaines mesures de sécurité mises en œuvre n'aient pas permis de maintenir cet équilibre.

Contact presse :

Muriel Aubeneau

Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27

aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr